

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 25 janvier 2018
Nombre des Membres en exercice : 78

OBJET : 2018-01-11 – FONCTION PUBLIQUE (4.1.1) - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE POSTE POLE ENVIRONNEMENT

DATE DE CONVOCATION : 18 JANVIER 2018

DATE DE L’AFFICHAGE : 02 FEVRIER 2018 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	André FONTAINE, Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA (ayant la procuration de Thierry BAUER), Gérald LIOUVILLE, Jean Paul LOUIS (ayant la suppléance de Jean Luc LELIEVRE), Claude MANET, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING, Fabrice CHARTREUX (ayant la procuration de Jean Luc STAROSSE), Laurent GUYOT (ayant la procuration de Christine ASSFELD LAMAZE à partir de la 2018.01.11), Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de Yolande AGRIMONTI), Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, André MAGNIER, Michèle PILOT (ayant la procuration d’Isabelle GASPAR), Philippe MONALDESCHI (ayant la procuration de Bruno BECK), Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD (ayant la procuration de Christine THERMINOT), Gérard BOULANGER, Corinne LALANCE, Damien BRASSEUR, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Clément VERDELET, Chantal PIERSON, Patrick THIERY, Bernard DEPAILLAT (ayant la procuration de Gérald ERZEN), Philippe HENNEBERT, François MANSION, Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Geneviève BRINGUIER (ayant la suppléance de Xavier RICHARD), Alde HARMAND (ayant la procuration de Gérard HOWALD), Jorge BOCANEGRA (ayant la procuration de Matthieu VERGEOT), Christine ASSFELD LAMAZE (départ à la 2018.01.11), Olivier HEYOB, Catherine BRETENOUX, Lucette LALEVEE (ayant la procuration de Lydie LEPIOUFF), Marie VIOT, Alain BOURGEOIS, Malika GHAZZALE, Catherine GAY (ayant la procuration de Claudine CAMUS), Mustapha ADRAYNI (ayant la procuration de Fabrice DE SANTIS), Fatima EZAROIL, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE, Etienne MANGEOT (présent à compter de la 2018.01.05 - ayant la procuration de Jean-Robert GORCE), Guy SCHILLING, Christelle AMMARI, Denis PICARD, Jean Pierre COUTEAU, Dominique PERRIN.
<u>Étaient excusés :</u>	Jean-Luc LELIEVRE, Jean-Luc STAROSSE, Yolande AGRIMONTI, Jean-Robert GORCE, Isabelle GASPAR, Bruno BECK, Christine THERMINOT, Frédérique SAUVAT, Gérald ERZEN, Xavier RICHARD, Lydie LEPIOUFF, Fabrice DE SANTIS, Gérard HOWALD, Matthieu VERGEOT, Claudine CAMUS, Thierry BAUER.
<u>Avis de procuration :</u>	13 avis de procuration du début à la 2018.01.10 – 14 avis de procuration de la 2018.01.11 à la fin.
<u>Avis de suppléance :</u>	2 avis de suppléance du début à la fin.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Gérald LIOUVILLE
<u>Nombre de présents :</u>	53 présents du début à la 2018.01.04 – 54 de la 2018.01.05 à 2018.01.10 – 53 de la 2018.01.11 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	66 votants (53 présents + 13 procurations) du début à la 2018.01.04 - 67 votants (54 prés + 13 proc) de la 2018.01.05 à 2018.01.10 – 67 votants (53 prés + 14 proc) de la 2018.01.11 à la fin.

Lors des discussions préparatoires à l'élargissement de la compétence assainissement sur l'ex-CC2H, il est apparu que l'employé communal de Jaillon consacrait 30% de son temps de travail à l'entretien et au suivi du réseau communal et de la station intercommunale de Jaillon-Avrainville.

Dans un souci d'optimisation, il a été identifié que celui-ci pouvait intervenir en proximité sur les quatre communes dont l'assainissement est repris en régie.

Dans ce cadre et en accord avec les principaux intéressés, il est proposé d'intégrer l'agent dans les effectifs communautaires du service assainissement pour 2018, à hauteur de 10 heures 30 hebdomadaires.

Vu la fusion intervenue au 1^{er} janvier 2017 et l'extension de la compétence « assainissement » à l'ensemble du périmètre à compter du 1^{er} janvier 2018,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la fonction publique,

Vu le tableau des effectifs,

Vu l'organigramme de la Communauté de Communes,

Considérant que les crédits seront prévus au budget de référence

Vu l'avis de la Commission Environnement du 9 novembre 2017,

Afin d'assurer la continuité du service de l'assainissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **Créer un poste d'adjoint technique territorial, emploi permanent à temps non complet (30% d'un temps complet soit 10h30 hebdomadaire) à compter du 1er février 2018,**
- **Autoriser le remboursement à la commune de Jaillon de 30% du coût chargé du personnel afférent au titre du mois de janvier 2018.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX